

# FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - NOVEMBRE 2020

[www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)



## HOMMAGE À SAMUEL PATY RETOUR EN IMAGES PAGE 4



**NOTRE VILLE,  
VOTRE MAIRIE**  
Les règles de base du  
stationnement

15



**GROS PLAN SUR...**  
Le centre de santé  
contre le Covid-19

8-9



**ÉVÈNEMENT**  
Contre les violences  
faites aux femmes

13

# Bloc-notes

## Ça se passe à Fosses en ...

Sous réserve des  
mesures sanitaires en  
vigueur à chaque date !

## NOVEMBRE 2020

### Jeudi 5

Collecte de sang  
au centre social Agora (voir p. 7)

### Vendredi 6

Cirque *Le Puits*  
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 11)

### Mercredi 11

Commémoration de l'Armistice  
1918  
à l'Espace du Souvenir, place du  
19-Mars-1962

### Vendredi 13

Théâtre *Désobéir*  
à l'Espace Germinal à 18h30 (voir p. 11)

### Mercredi 18

Inscriptions pour le séjour des  
11-17 ans dans le Jura  
au Point Jeunes (voir p. 7)

### 23 au 27

Expo *Idées reçues sur les  
violences faites aux femmes*  
à la mairie (voir p. 13)

### 23 au 27

Expo *Evolutions des droits des  
femmes*  
au centre social (voir p. 13)

### Mercredi 25

Vidéomaton  
à la ludo-médiathèque à 10h (voir p. 6)

### Mercredi 25

Conseil municipal  
au gymnase Cathy Fleury (horaire à venir)

### Vendredi 27

Film *Slalom*  
au cinéma de l'Ysieux à 18h30  
(voir p. 13)

### Vendredi 27

Musique *Tout neuf!*  
à l'Espace Germinal à 19h (voir p. 11)



### Commémoration du 11-Novembre-1918

En raison de la situation sanitaire, la commémoration de l'Armistice de 1918 sera limitée à un hommage en centre-ville sur la place du 19-Mars-1962 à 11h. Il n'y aura pas d'hommages au village. Les Morts pour la France de Fosses seront cités devant l'Espace du Souvenir.

## ET EN DÉCEMBRE

**1<sup>er</sup>** : Assemblée générale de l'UNRPA à l'Espace Germinal (voir p. 6)

**4** : Journée Portes ouvertes de l'UNRPA au centre social Agora (voir p. 6)

**8 au 11** : Distribution des colis de Noël au foyer Bouquet d'automne (voir p. 6)

**12 & 13** : Marché de Noël à l'Espace Germinal et sur la place du 19-Mars-1962 (voir p. 3)

Voir aussi sur [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr),  
et sur la page facebook : VilledeFosses



### FOSSMAG

Novembre 2020 - 44<sup>e</sup> année - 5 500 exemplaires  
Édition : Mairie de Fosses  
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex  
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Télécopie : 01 34 47 40 48  
Internet : [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ; mardi, mercredi  
et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ; jeudi de 14h30 à 19h45.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, YA, LR, D.R. sauf mention contraire



# Marché de Noël

12 & 13 décembre 2020  
Espace Germinal &  
place du 19-Mars-1962

De nombreux artisans vous accueilleront pour vous proposer bijoux et bougies, accessoires de décoration et cadeaux plein d'émotion, jouets et jeux pour tous les âges, gourmandises et boissons festives...

## Dedans, dehors

Certains seront bien au chaud à l'Espace Germinal, d'autres seront installés dans de coquets chalets sur la place du 19-Mars-1962. Une première !

## Nota bene

En raison de la situation sanitaire, aucune dégustation ne sera possible. Port du masque obligatoire. Le Marché de Noël peut être annulé si les mesures sanitaires l'imposent...

## Édito



© Relet Photo

### POUR UNE SOCIÉTÉ DU DISCERNEMENT, OÙ CHACUN EST AMENÉ À FAIRE LA PART DES CHOSES

Vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur de collège à Conflans-Sainte-Honorine, a été sauvagement assassiné, victime d'un terrible attentat islamiste. Avec l'ensemble du conseil municipal, je souhaite témoigner de tout notre soutien à ses proches, à ses collègues et à ses élèves. À Fosses, nous avons tenu à lui rendre hommage car c'est l'ensemble de la nation qui est endeuillé par ce drame.

Samuel Paty était de ces « profs » qui ont fait le choix d'apprendre aux enfants que la liberté c'est d'abord des règles et des devoirs. Nous avons tous eu la chance de croiser dans notre vie un enseignant qui nous a marqué à vie et donné l'envie d'apprendre et de construire notre propre trajectoire sans l'imposer aux autres.

Nos pensées vont donc à tous les enseignants qui, chaque jour, font leur travail en aidant nos enfants à devenir des citoyens éclairés, capables de penser par eux-mêmes pour que puisse vivre au mieux notre République démocratique. Ces hommes et ces femmes, trop souvent malmenés, réalisent un immense travail pour notre République en faisant de l'école un lieu d'émancipation, de mixité, de liberté, en somme un lieu de vivre ensemble. C'est là, à l'école, que se construit le citoyen autant que l'avenir de notre pays.

Aujourd'hui, à la société du *like* et du commentaire compulsif où chacun se croit autorisé de s'en prendre à l'autre sur les réseaux sociaux, nous devons offrir une société du discernement, où chacun doit être amené à faire la part des choses. Et si c'est avec humour, c'est encore mieux...

Lors de l'hommage du 21 octobre devant la mairie où étaient rassemblés des enseignants, des parents d'élèves, des enfants des écoles, des élus, des agents des différents services publics de la ville, des pompiers, des gendarmes, des représentants de la paroisse et du culte musulman de Fosses, nous étions tous ensemble à partager notre peine et notre colère, à montrer que nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité comme de fraternité ne souffrent d'aucune remise en question. Il est essentiel de se rappeler que notre état laïque assure la liberté de croire ou de ne pas croire en une religion et que de leur côté les cultes, quels qu'ils soient, n'ont pas à imposer leurs dogmes à notre modèle républicain.

L'heure est au recueillement et à la retenue. Ni les terroristes, ni les obscurantistes de tous bords, ni les professionnels de la récupération, n'auront raison de notre volonté de faire vivre les lumières et leur héritage humaniste qui font de la France un si beau pays.

**PIERRE BARROS**  
MAIRE DE FOSSES

### Championnes !

Sthelyne Grosy, 18 ans, poids plume, remporte la médaille d'or, et Zoé Couvercelle, 17 ans, poids coq, décroche la médaille d'argent au tournoi Julius Torma le 27 septembre à Prague (République Tchèque). Elles faisaient partie des quatre boxeuses françaises sélectionnées. En mars 2019, Sthelyne (à gauche) et Zoé (à droite) étaient déjà sacrées championnes de France de boxe anglaise.



Café Créa à la Maison de l'Emploi de Fosses, avec le témoignage d'Emmanuelle Jouany, auto-entrepreneuse qui a récemment lancé son activité avec l'aide de l'Adie (voir p. 12). Une vingtaine de personnes ont participé à cette matinée sur la création d'activité le mercredi 7 octobre.



Le Point-Jeunes est fin prêt pour la soirée « Fort Trouillard » : les animateurs attendent de pied ferme les participant.e.s le jeudi 22 octobre.

## Octobre

Pour ouvrir la saison 2020-2021, l'Espace Germinal a choisi la Compagnie Ballet du Nord qui fait danser le public en mode Covid-19. Chorégraphies simples et enjouées, accessoires fournis (gants, masque et crinoline pour chaque participant.e) et musiques entraînantes et variées, la soirée du 9 octobre a eu un effet revigorant : malgré les contraintes on peut danser ensemble !



Des élu.e.s et agent.e.s du territoire en réunion le mercredi 14 octobre à la mairie de Fosses pour faire le point sur le plan vélo. Dominique Dufumier, maire adjoint à l'environnement, présente les atouts, réalisations et projets de la ville de Fosses dans ce domaine.

*Mercredi 21 octobre à midi, hommage à Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine, en présence de nombreux Fossatussiens et de représentants des enseignants, des parents d'élèves, des cultes et des forces de l'ordre.*



### En octobre, on plante à tout va !

*Les venelles aussi ont des carrefours paysagés ! Voir ce rond-point pour piétons dans le quartier des écrivains où l'équipe des espaces verts a planté des buissons en octobre.*

*Avec une partie de l'équipe des espaces verts, trois jeunes accompagnés par l'association Imaj (Initiatives multiples auprès des jeunes) ont préparé le sol et planté des arbustes devant le centre social Agora. Une semaine d'initiation à la vie professionnelle qui embellit l'espace public !*



*On profite des vacances scolaires de la Toussaint pour planter un arbre dans chaque cour du groupe scolaire Alphonse-Daudet : deux hêtres pourpres (*fagus sylvatica purpurea*).*



Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur depuis le 17 octobre 2020, le foyer Bouquet d'automne n'ouvre plus que pour le déjeuner. Toutes les activités, toutes les sorties et tous les ateliers sur place ont été suspendus. Le service est limité à deux tables de six convives. Pour en profiter, il faut avoir réservé une semaine avant auprès du foyer. Merci pour votre compréhension.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

### ARCHEA

#### Atelier poterie au musée

Le samedi 7 novembre, après un tour du musée pour découvrir des vestiges archéologiques de l'activité potière au travers des siècles en Pays de France, place à l'expérimentation ! Elisabeth Lory, la potière de Fosses, vous propose une initiation à la poterie : modelage, tournage, décoration, barbotine. Ados et adultes (seuls ou en tant que parents ou grands-parents en mission) sont les bienvenus pour cet atelier ! Réservation obligatoire, nombre de places limité. Tarif : 5 € par participant. Durée : 2 heures.

» Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 du mardi après-midi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h et le weekend de 11h à 18h et formulaire sur le site : [archea.roissypaysdefrance.fr](http://archea.roissypaysdefrance.fr)



#### Colis de fin d'année

Il y avait une erreur dans le dernier *Fosses Mag* : seules les personnes nées en 1955 ont besoin de s'inscrire par téléphone auprès du foyer Bouquet d'automne pour recevoir le colis de fin d'année. Les personnes nées avant et qui ont déjà bénéficié de ce cadeau de la municipalité n'ont pas besoin de faire cette démarche pour le recevoir à nouveau. La distribution devrait avoir lieu du mardi 8 au vendredi 11 décembre de 14h à 16h au foyer Bouquet d'automne. Venir avec sa pièce d'identité, un justificatif de domicile récent et son masque.



© Palamente

### LUDO-MÉDIATHÈQUE

#### Vidéomaton

La compagnie Palamente plante sa cabine vidéo au cœur de la ludo-médiathèque le mercredi 25 novembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 pour enregistrer vos propos sur le thème « Solidarité/Solidarités » dans le cadre du *Festival en Image 2020*. Les mesures sanitaires sont respectées.

» Ludo-médiathèque, 1 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 47 40 43 et [ludomediatheque@mairiefosses.fr](mailto:ludomediatheque@mairiefosses.fr)

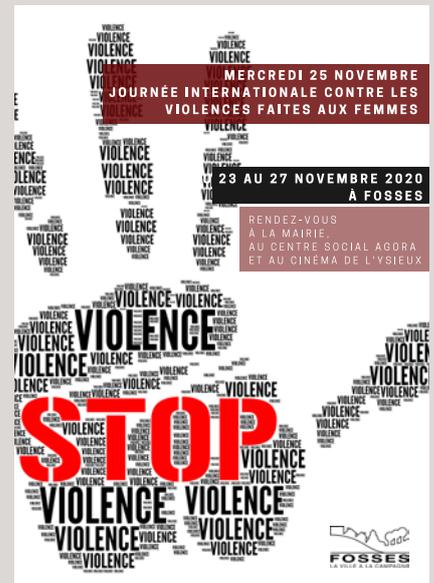
## CENTRE SOCIAL AGORA

### Etre parent, une aventure

« L'adolescence, une question de dosage... » Quatre ateliers sont proposés aux parents les jeudis 5, 12, 19 et 26 novembre de 18h30 à 20h30 au centre social Agora pour aborder la communication avec les adolescents. Les échanges entre parents seront facilités par Karine Baudel de l'association À portée de mains. Inscription à partir du lundi 26 octobre (par téléphone au 01 34 47 40 22 ou à l'accueil du centre social). Nombre de places limité et port du masque obligatoire.

### Violences faites aux femmes

Le programme des animations et activités se trouve en page 13.



» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 47 40 22. Mail : [accueilagora@mairiefosses.fr](mailto:accueilagora@mairiefosses.fr)

## JEUNESSE

### Destination Jura

Inscrivez-vous dès le mercredi 18 novembre à 14h au Point-Jeunes pour faire du ski en décembre. Le service municipal jeunesse propose un séjour à Lamoura, dans le Jura, pour les 11-17 ans du 21 au 25 décembre 2020. Tarif selon le quotient familial. Seulement 12 places !

» Point Jeunes, 2 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél. : 01 34 72 45 49



## UNRPA

### Assemblée générale

La section locale de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées devrait organiser son assemblée générale à l'Espace Germinal le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 14h. Port du masque obligatoire.

### Journée portes ouvertes

Le vendredi 4 décembre de 9h à 12h puis de 14h à 17h, l'UNRPA s'installe au centre social Agora pour que chacun puisse venir adhérer en respectant les gestes barrières. « Celles et ceux qui renouvellent leur adhésion auront droit au traditionnel petit cadeau ! » précise Christiane Jégot, la présidente.

» Christiane Jégot au 06 42 55 46 43 ou par mail : [ber.jegot@orange.fr](mailto:ber.jegot@orange.fr)

## DON DU SANG

### Sauver trois vies en une heure

Quels sont les superhéros qui peuvent sauver trois vies en une heure ? Vous ! Vous qui donnez votre sang régulièrement, vous qui allez le donner lors de la collecte du 5 novembre 2020. De 14h30 à 19h30, l'Etablissement français du sang investit l'ensemble du centre social Agora afin de respecter les distances. Depuis le début de l'épidémie, il a mis en place un système pour prendre rendez-vous sur internet. Sur place toutes les précautions sanitaires sont respectées au cours des différentes étapes : accueil, formulaire à remplir, entretien avec un médecin, prélèvement, repos et collation. Vous pouvez donner sereinement. Rendez-vous préalable obligatoire.

» [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - ÎLE-DE-FRANCE

## ASSOCIATIONS

### Demander une subvention

Associations actives à Fosses depuis au moins un an, c'est le moment de remplir votre dossier de demande de subvention municipale. Ce document se trouve au service Sport, vie associative et citoyenne en mairie, ainsi que sur le site de la ville, dans la page Vie associative (rubrique Partager/participer). Il faut le remplir et le déposer en mairie, avec toutes les pièces jointes demandées, avant le 10 janvier 2021. Une commission municipale statuera sur chaque demande. Si vous n'avez jamais demandé de subvention ou avez besoin d'informations sur le processus, n'hésitez pas à contacter le service vie associative.

» Service Sport et vie associative et citoyenne : 01 34 47 40 49/35 49.

# Le centre municipal de santé, au cœur de la lutte contre le covid-19

Sur le pont depuis le début de l'épidémie, le centre municipal de santé est au plus près des Fossatussien.ne.s pour garantir la continuité de l'offre de santé dans cette période si anxiogène.

Après une première année 2019, où plus de 7580 consultations ont eu lieu au centre de santé, celui-ci a dû faire face à l'épidémie de Covid-19. Dès l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, médecins et personnels se sont adaptés : dépistages, téléconsultations, visites à domicile, etc.

Très tôt dans l'épidémie, il a fallu trouver les moyens de poursuivre l'activité et de faire face aux demandes des patients. Avec le confinement, la mise en place de la téléconsultation s'est montrée efficace. Dans cette période, elle a été logiquement réservée aux patients symptomatiques. Fin mai, 571 téléconsultations avaient été effectuées.

Avec la fin du confinement la dynamique s'est poursuivie et a été étendue à tous les patients, notamment ceux à risques. Cela facilite le suivi médical même à distance et

offre la possibilité de garder le contact avec son médecin quoi qu'il arrive. L'ensemble des médecins et le personnel, avec l'appui de l'agglomération pour s'équiper en matériel adéquat et celui des plateformes numériques de prise de rendez-vous, ont permis la mise en place rapide de cette solution. Aujourd'hui elle semble pérenne et c'est une belle réussite.

## Prévenir le risque de contamination

Malgré tout, la gestion du centre en période d'urgence sanitaire complique le quotidien. Les temps de consultation se sont allongés pour permettre de mieux préparer les lieux pour accueillir les patients. De quinze minutes, ils sont passés à vingt minutes permettant le nettoyage approfondi de chaque salle avant la nouvelle consultation. C'est une tâche

supplémentaire importante pour préserver la santé de chacun.

La réponse à la situation d'urgence sanitaire a été collective, elle a dépassé les strictes limites du centre de santé. Mairies de Fosses et de Marly-la-Ville, agglomération, région, pharmacies de la ville, tous ont participé à permettre la continuité de ce service public en fournissant régulièrement des masques et du gel hydro-alcoolique au moment où la demande était à son paroxysme. L'implication forte des médecins et des personnels a ainsi pu trouver des relais précieux.

## Améliorer l'offre de soin, l'exemple de la gynécologie

Alors que l'épidémie est toujours d'actualité, le suivi des patients se poursuit et de nouveaux équipements viennent ren-

## → Le centre de santé en 2019

**4419**  
patients accueillis



**7584**  
consultations dont :

**6228**  
de médecine générale



**911**  
de gynécologie



**445**  
de pédiatrie



→ À l'accueil du centre de santé Francine Leca, les agents d'accueil Jennifer Lagny (à gauche), Flora Braibant et Frédérique Deschamps (au téléphone) aiguillent les patients, donnent les rendez-vous, enregistrent les dossiers... Elles sont ici avec l'infirmière du centre, Stéphanie Molina, en blanc.

forcer les possibilités d'examens. C'est le cas de la gynécologie qui vient de faire l'acquisition d'un nouvel échographe. Financé avec le soutien de la région Ile-de-France, il permet d'assurer un meilleur suivi pendant les grossesses. Il conforte ainsi le travail de la sage-femme au quotidien.

Aujourd'hui, avec les nouvelles contraintes pour cause d'épidémie, les visites obligatoires post-accouchement de la sage-femme se font à domicile, en partenariat avec l'hôpital de Gonesse. Ces visites à domicile sont l'occasion de faire l'ensemble des examens prescrits après l'accouchement (rythme cardiaque, poids, respiration etc.). Ce nouveau fonctionnement facilite la vie des familles.

En conséquence, le carnet de consultations de la sage-femme est plein. Cela met en exergue le manque criant de suivi gynécologique sur notre territoire. Le diagnostic territorial de santé, qui avait précédé le projet du centre municipal de santé, l'avait pointé du doigt. Aujourd'hui, il est aussi possible de mieux suivre les IVG (interruption volontaire de grossesse) médicamenteuses grâce à l'échographe, un droit qui reste malheureusement encore



→ Clara Fusz-Relouzat, sage-femme, et le nouvel échographe du centre de santé Francine Leca.

peu accessible dans certains territoires. À Fosses désormais, grâce au travail de la sage-femme et à l'équipement adéquat, il existe une réponse.

Le centre de santé de Fosses – Marly-la-Ville a su trouver sa place en complément des médecins généralistes et spécialistes du territoire. Il a construit des solutions pour accompagner au mieux ses patients pendant la crise sanitaire que nous vivons. Son succès est indéniable et, bien que les délais d'attente pour un rendez-vous s'allongent, il continue d'accroître son nombre d'usagers. Une réussite due à l'engagement fort du personnel et des médecins.

## → Se faire dépister au centre de santé

Au mois d'octobre, deux matinées de dépistage du Covid-19 ont été organisées au centre de santé. Plus de 50 personnes ont été testées. L'objectif est de proposer de manière régulière ces temps de dépistage afin d'offrir une meilleure prise en compte des usagers, là où dans de nombreux lieux encore les files d'attente sont trop importantes.

# Novembre durable

Ce mois-ci recyclons nos livres, commandons des arbres, taillons nos haies et évacuons nos déchets verts dans les règles de l'art.

## Collectes de livres en déchèteries



Du lundi 23 au samedi 28 novembre 2020, quatre déchèteries du Sigidurs (Louvres, Sarcelles, Gonesse et Bouqueval), en partenariat avec Recyclivre, offrent une seconde vie à vos livres.

Venez y déposer romans, manuels, albums et autres volumes en bon état que vous ne lisez plus. Ils seront alors confiés aux équipes de Recyclivre qui les remettent en vente sur leur site et reversent 10 % des recettes à des associations.

Pensez à mettre vos livres dans un carton ou un sac facilement manipulable. Rappel : le port du masque en déchèterie est obligatoire.

» Tél. : 0 800 735 736 et sigidurs.fr

## Tailler, élaguer, jeter

Novembre est une bonne période pour élaguer vos arbres et tailler vos haies, notamment celles qui longent les espaces publics qui doivent toujours être accessibles.



→ Cette haie privée qui débord sur la voie (en double sens) mérite une bonne taille.

En effet, c'est à vous de garantir la circulation des piétons ou, le cas échéant, des véhicules. De même, nettoyer les trottoirs autour de votre logement vous incombe : si des feuilles mouillées ou des plaques de verglas entraînent la chute d'un piéton sur le trottoir qui borde votre domicile, c'est vous qui êtes responsable...

Attention, les déchets verts issus des tailles ou élagage ne doivent pas être laissés sur l'espace public. Les souches, les troncs et les branchages de plus de 10 cm de diamètre doivent être apportés en déchèterie. Les branchages plus fins peuvent être mis en fagots, ficelés avec des liens naturels (ficelle, corde, rafia). Chaque fagot doit être maniable par une personne. Les déchets plus petits, feuilles tombées, herbe tondue, fleurs coupées etc. sont à mettre dans les bacs dédiés (avec l'autocollant déchets verts du Sigidurs). Tout cela est sorti au plus tôt la veille de la collecte des déchets verts à 19h. Elle a lieu tous les mercredis en novembre.

Pour mémoire, les agents communaux ne sont pas chargés de ramasser les déchets déposés sur le domaine public après les élagages d'arbres ou de haies. S'ils sont amenés à le faire, le riverain est facturé 114,06 € !

## PNR OISE PAYS-DE-FRANCE

### Plantons le décor

Jusqu'au 6 janvier 2021, le Parc naturel régional Oise Pays de France vous propose de passer une commande groupée parmi un large choix de végétaux. L'idée : améliorer votre cadre de vie et préserver la biodiversité régionale. Si vous commandez avant le 6 novembre, les végétaux seront livrés début janvier.

Vous hésitez entre arbres d'ornement, arbres fruitiers, plantes grimpantes ou anciennes variétés de végétaux à conserver, contactez Marie Sturma au PNR (ci-dessous) ou rendez-vous sur le site [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

» PNR Oise Pays-de-France, Château de la Borne Blanche, 48 rue d'Hérivaux, 60560 Orry-la-Ville. Tél. : 03 44 63 65 65.



L'Espace Germinal s'adapte aux nouvelles mesures gouvernementales et continue de vous accueillir. Tous les spectacles sont maintenus, mais les représentations sont avancées pour vous laisser le temps de retrouver votre foyer avant le couvre-feu sanitaire. Rappel : le port du masque à partir de 12 ans et la désinfection des mains à l'entrée sont obligatoires. Billetterie en ligne.

## CIRQUE

### Le Puits

Le **vendredi 6 novembre à 19h** au lieu de 20h30. Voir l'article dans *Fosses Mag* octobre p. 13.

## THÉÂTRE

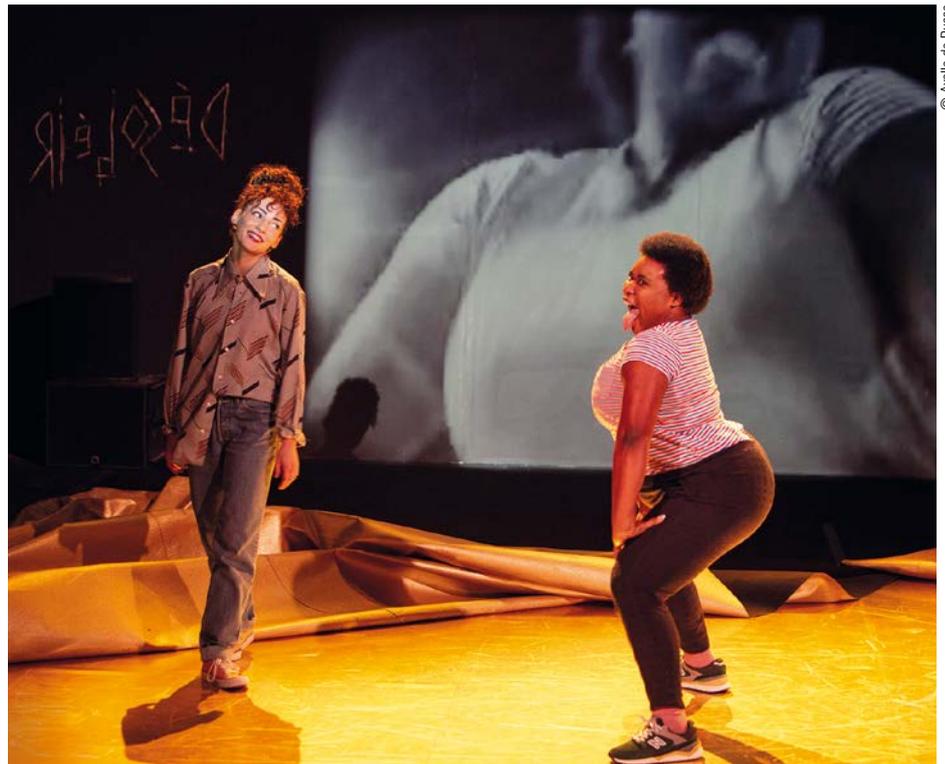
### Désobéir

Quatre femmes vivant en banlieue et issues de l'immigration. Quatre parcours de vie bien différents. Un point commun cependant : elles choisissent de fixer leurs propres règles du jeu. Entre fidélité et refus du poids de l'héritage.

**Vendredi 13 novembre – 18h30.** Tout public, dès 12 ans.

#### Atelier : *Désobéir* en famille

**Mercredi 4 novembre à 15h :** rencontre avec les artistes de la Cie les Cambrioleurs à l'occasion d'un atelier sur l'oralité, prise de parole. Discussion sur sa propre place dans l'espace public et familial.



© Avelia de Russie



## MUSIQUE

### Tout neuf !

Et si la musique était une façon d'écouter le monde ? C'est la question posée par la compagnie lyrique Minute Papillon. Le monde qui nous entoure bruisse, vibre, chante. Trois chanteurs musiciens découvrent avec vous un drôle de fruit musical au centre du plateau. Ils le sentent, le goûtent et en jouent, pour (re)vivre ensemble toutes les premières fois musicales. Un éveil à la vie inspiré de Mozart, Bach, Stefano Landi, Rossini... Un moment de poésie visuelle et musicale à partager en famille.

**Vendredi 27 novembre – 19h.** Tout public, dès 4 ans.

**Espace Germinal** - 2 Avenue du Mesnil  
BP 60025 - 95470 Fosses Cedex  
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24  
Courriel : [contact@espacegerminal.fr](mailto:contact@espacegerminal.fr)  
Site : [www.espacegerminal.fr](http://www.espacegerminal.fr)  
Adhésion : 10 €

### NOUVELLE ENTREPRISE

## Bien dans ses poils

Emmanuelle Jouany a opéré une reconversion qui lui permet de lier son affection pour les chiens et son activité professionnelle. Elle a créé un salon de toilettage mobile qui accueille votre compagnon à quatre pattes pour sa mise en beauté tout près de chez vous. Cette Fossatussienne de 48 ans a été secrétaire durant 25 ans. « J'avais fait le tour de ce métier et je voulais vraiment être indépendante » explique-t-elle. Passionnée par les chiens, elle a suivi des formations et fait des stages dans différents salons de toilettage avant de se lancer. Elle a aussi investi dans une camionnette qu'elle a équipée avec une aide financière de l'Adie. Bain, coupe aux ciseaux, tonte, épilation...



→ La camionnette rouge de Bien dans ses poils se déplace à votre porte. Dedans Emmanuelle Jouany prend soin de votre animal de compagnie.



elle prodigue ses soins de beauté et d'hygiène canines du mardi au samedi dans un rayon de 30 km autour de Fosses. Un concept original, bien adapté aux besoins de nombreux maîtres, notamment en cette

période. Son objectif : prendre en charge 3 à 4 chiens par jour.

» Tél. : 06 71 13 18 55.

Site : [biendanssespoils.fr](http://biendanssespoils.fr) et page FB : Salon-de-toilettage-à-domicile-Bien-Dans-Ses-Poils

### CARPF

## Le bus de l'initiative à la gare

Le mardi 1<sup>er</sup> décembre, de 15h à 18h, le bus de l'initiative sera garé près de la gare de Surveilliers-Fosses, sur la place Jean Moulin. Toutes les personnes, qu'elles soient en activité ou en recherche d'emploi ou de formation, qu'elles portent un projet très abouti ou juste une idée de nouvelle activité professionnelle, y seront accueillies. Elles trouveront de nombreuses informations, des témoignages et des contacts. Tout en respectant les gestes barrières et mesures sanitaires en vigueur.



→ Le 1<sup>er</sup> décembre il sera près de la gare de Surveilliers-Fosses.

Profitez de la présence du bus de l'initiative à Fosses pour avancer dans vos projets professionnels ou pour commencer à envisager un changement. L'association Réactive, la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France, la ville de Fosses et les services de l'État sont partenaires de cette action. Si vous n'êtes pas disponible ce mardi 1<sup>er</sup> décembre, consultez le site de la CARPF pour connaître les autres étapes de la tournée 2020 du bus de l'initiative.

» [www.roissypaysdefrance.fr](http://www.roissypaysdefrance.fr)

## MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Du 28 octobre au 27 novembre 2020

CONFÉRENCES - RENCONTRES - ATELIERS  
DÉBATS - ANIMATIONS - VISITES



Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Roissy Pays de France  
Communauté d'agglomération

# MERCREDI 25 NOVEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## DU 23 AU 27 NOVEMBRE 2020 À FOSSES

LA VILLE DE FOSSES MAINTIENT  
LA SENSIBILISATION DANS LE RESPECT DES  
NOUVELLES MESURES SANITAIRES

### À LA MAIRIE

Du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2020 :

Exposition de l'association nationale des Elu-es Contre les Violences  
Faites aux Femmes (ECVF) sur les idées reçues à propos de ces sévices.  
Mercredi 25 novembre, des élu.e.s de Fosses vous accueillent pour  
échanger et débattre sur ce sujet.  
Hall de la mairie, durant les horaires d'ouverture



VENEZ MASQUÉ.E.S

### AU CINÉMA DE L'YSIEUX

Rendez-vous au cinéma de l'Ysieux  
vendredi 27 novembre à 18h30 pour voir "Slalom"  
(modification possible selon les mesures gouvernementales)  
Contactez le cinéma au 01 34 68 46 45

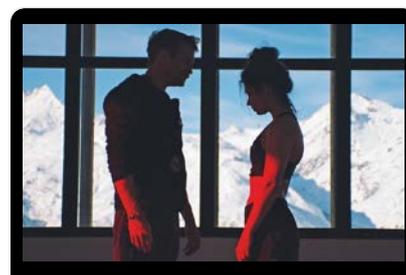
L'intrigue :

Lyz, 15 ans, intègre une prestigieuse section ski-études  
au lycée de Bourg-Saint-Maurice. Fred, ex-champion et  
désormais entraîneur, décide de tout miser sur elle.  
Lyz s'investit à corps perdu. Elle enchaîne les succès  
mais bascule rapidement sous l'emprise de Fred...

### AU CENTRE SOCIAL AGORA

Du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2020 :

Exposition réalisée par les habitant.e.s de la ville  
sur l'égalité ou les inégalités entre les femmes et les hommes  
sur l'évolution des droits des femmes, etc.  
Visite libre, pendant les horaires d'ouverture



### NUMÉROS À CONSERVER ET PARTAGER

Toute l'année au centre social  
Agora : permanences du CENTRE  
D'INFORMATION DEPARTEMENTAL  
POUR LE DROIT ET L'AIDE AUX  
VICTIMES (CIDAV)  
prendre rendez-vous au  
01 34 47 40 22

VIOLS FEMMES INFO  
0 800 05 95 95  
  
08 VICTIMES (agression,  
violences physiques, propos  
racistes ou autres infractions)  
08 842 846 37

VIOLENCES CONJUGALES INFO  
39 19  
  
ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE  
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES  
AU TRAVAIL  
01 45 84 24 24

STATIONNEMENT

# Revoir le Code de la route



→ Se garer sur le trottoir gêne la circulation de nombreuses personnes. Pensez-y !

À Fosses, les places de stationnement sur le domaine public sont gratuites et accessibles à tous les véhicules.

Ici, comme partout en France, il n'y a pas d'emplacement réservé devant votre domicile ou dans votre rue, puisqu'il s'agit de l'espace public, donc commun à tous. De même se garer sur la chaussée ou sur le trottoir devant l'accès à votre maison ou à votre garage (sur le bateau) est passible d'une amende.

En outre, se garer sur le trottoir est passible d'une amende de 135 euros, sauf si l'emplacement est autorisé et matérialisé. Il faut en effet que la circulation des piétons, mais aussi poussettes, fauteuils roulants, etc. soit possible. Une seule roue sur le trottoir peut entraîner une verbalisation.

Enfin, s'arrêter ou se garer dans un virage, près d'une intersection, au sommet d'une côte ou dans tout endroit qui gêne la circulation et/ou la visibilité est interdit parce que dangereux. Outre l'amende qui peut monter jusqu'à 135 euros et entraîner le retrait de 3 points (stationnement dangereux), le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

En conclusion, stationner dans son garage ou sur son espace privé (si on en a un), ou à quelques pas de chez soi ou du domicile de ses parents ou amis sur un emplacement autorisé permet d'éviter l'amende.

## Le stationnement alterné

À Fosses, un arrêté municipal de 1963 ainsi que le code de la route a institué la règle du stationnement alternée le long du trottoir sur l'ensemble de la ville (sauf pour les portions de voies où des places de stationnement permanentes ont été aménagées). Le principe est simple :

- du 1<sup>er</sup> au 15 du mois, le stationnement est autorisé sur le côté impair,
- du 16 au dernier jour du mois, c'est du côté des numéros pairs qu'il faut se garer.

## La zone bleue

Certaines rues commerçantes ou proches de commerces ou services sont en zone bleue : le stationnement des véhicules - sur les emplacements autorisés - est gratuit, mais sa durée est limitée, certains jours à certaines heures. Ce système permet de favoriser la fréquentation des commerces. Pour en bénéficier, il suffit d'apposer derrière son pare-brise son disque horaire homologué avec l'heure d'arrivée bien visible.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h, la durée du stationnement ne peut excéder 1h30, excepté sur les parkings en dépose-minute des écoles Alphonse-Daudet et Frédéric-Mistral où elle est limitée à 30 minutes, les jours d'école.

» Article R417-10 du Code de la route.

## Carnet

### Mariages

- Deodath AKIERA et Hubert OBAMB, le 19 septembre 2020
- Kévina SOLITUDE et Julian CLAIRE, le 9 octobre 2020

### Décès

- Dominique LAPOINTE, épouse MORIN, le 15 septembre 2020
- Irène PÉRIA, épouse ZWIERKOSZ, le 17 septembre 2020

**Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.**

### LA POSTE

#### La Poste en travaux

Le bureau de poste de l'avenue du Mesnil est fermé pour travaux jusqu'au 17 novembre 2020.

Les activités sont réparties sur d'autres bureaux :

- Marly-la-Ville pour les opérations de courrier (et colis et recommandés) pour les particuliers,
- Survilliers pour le courrier des boîtes postales (entreprises notamment)
- Louvres pour les opérations bancaires

Le distributeur automatique de billets ne fonctionne pas durant cette période. Le plus proche est celui de la Société Générale (1<sup>er</sup> avenue Camille-Laverdure).

En revanche la boîte aux lettres pour les courriers affranchis, située à l'extérieur du bâtiment, est bien relevée aux jours et heures habituels.



→ Pendant les travaux, vous pouvez toujours utiliser la boîte aux lettres de l'avenue du Mesnil pour poster vos courriers affranchis.

### L'HIVER ARRIVE...

#### Le Plan Neige reprend du service

Comme chaque année, les services de la ville mettent en place le Plan Neige pour réduire les conséquences d'épisodes de neige ou de verglas entre le 16 novembre 2020 et le 15 mars 2021. Plus de renseignements sur le site de la ville dans la rubrique Habiter.

» [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr)

# 18

## → L'ÉCHO DES POMPIERS

### Cheminée, poêle : danger !

Qui dit automne et hiver dit risque de feux de cheminée et de poêle. Pour les éviter, suivez ces conseils :

#### 1) Vérifiez la structure

La cheminée ou le poêle doivent être parfaitement isolés, sur toute la hauteur, avec des matériaux conformes. Optez pour un conduit tubé.

#### 2) Ramenez ou faites ramoner

Une fois par an, au minimum. Attention : les bûches ramoneuses et les produits chimiques ne sont que des aides au ramonage mécanique !

#### 3) Utilisez le bon bois

Ne brûlez que du bois dur, fendu et sec afin d'éviter la créosote. En grande quantité, ce dépôt croûteux formé par la fumée dans le conduit peut s'enflammer.

#### 4) Soyez vigilant pendant la flambée

Ne laissez jamais une flambée sans surveillance. Ne chargez pas le foyer pour la nuit si vous allez vous coucher. Ne stockez pas de matériaux combustibles à proximité immédiate du foyer.

**Rappel : depuis le 8 mars 2015, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans toutes les habitations individuelles et collectives (décret du 10 janvier 2011).**

### Calendriers : attention aux faux pompiers !

En novembre, les sapeurs-pompiers passent dans nos foyers pour proposer leur calendrier. Ils portent leur traditionnelle tenue de travail et présentent leur carte de service. Si vous faites un don, ils vous remettent un calendrier et un coupon indiquant votre nom et le montant de la somme recueillie.

En cas de doute, téléphonez à la caserne, un responsable se rendra immédiatement chez vous.

» Caserne des pompiers de Survilliers - Saint-Witz au 01 34 31 90 00

## EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

### FOSSES LA VILLE QUE J'AIME

#### Luttons ensemble contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la **Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes**. Une journée qui ne devrait pas exister !

En 2019, 146 femmes ont été tuées sous les coups de leur conjoint ou ex conjoint (26 de plus qu'en 2018). Nous en sommes à 74 recensées pour 2020<sup>1</sup>. À rajouter à ce chiffre toutes celles qui sont victimes de violences au quotidien, qui souffrent souvent en silence. Le confinement a malheureusement aggravé ce phénomène.

Malgré une médiatisation de ce fait de société et une mobilisation intense des associations de défense de droits des femmes, nous avons tous, près de nous, une voisine, une amie, un membre de notre famille plus ou moins proche qui subit au quotidien des brimades, des harcèlements moraux ou sexuels, des coups ou blessures qui parfois entraînent la mort.

Alors aujourd'hui, mobilisons-nous pour dire STOP !

Les élu.e.s de la majorité, avec les services de la ville, vous proposent une exposition en mairie pour s'informer sur ce sujet et repérer comment, en qualité de citoyen.ne, nous pouvons soutenir, accompagner et parfois mettre à l'abri ces femmes, occasionnellement des hommes, victimes de ces violences morales ou physiques intra familiales.

Tout le monde peut être concerné un jour ou l'autre. Alors venez nous rencontrer pour en débattre le mercredi 25 novembre 2020 toute la journée dans le hall de la mairie pendant ses horaires d'ouverture.

Ensemble mobilisons-nous contre ce fléau !

**Pour la majorité  
Léonor SERRE  
Groupe socialiste**

<sup>1</sup> Source : Collectif Féminicides par compagnons ou ex. au 7 octobre 2020.



## EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

### Union pour Fosses

#### Reconstruire Ensemble

Face au choc économique et social que nous connaissons, la bataille pour l'emploi reste une priorité absolue. Celle-ci concerne avant tout notre jeunesse. C'est de notre responsabilité de donner à nos enfants une perspective d'avenir pour qu'ils prennent toute leur part dans la reconstruction de notre pays. Nous refusons que cette génération soit « la génération des sacrifiés ».

Pendant la crise, nos concitoyens et associations ont montré un sens de l'engagement et de la solidarité hors du commun. Après ce temps de l'urgence que nous vivons encore aujourd'hui, viendra le temps de la reconstruction et du redressement de nos territoires qui nécessitera de prolonger cet élan et de permettre à chacun d'y prendre pleinement part.

Cette crise a également démontré les limites du système actuel à apporter des réponses, notamment pour sauver durablement nos emplois, soutenir les nombreux secteurs fragilisés et relancer l'activité économique.

Cependant, les limites du système ne doivent pas pour autant décourager ou déresponsabiliser les acteurs locaux. Nous souhaitons que notre commune donne l'exemple en contribuant activement au redressement de cette situation par l'accompagnement personnalisé de nos jeunes vers l'autonomie et la construction d'un ambitieux projet professionnel tout en soutenant nos commerçants, entrepreneurs et associations.

Cette action est d'autant plus nécessaire qu'elle contribue à renforcer notre cadre collectif républicain tout en écartant les revendications communautaristes qui cherchent à nous diviser.

[info@unionpourfosses.fr](mailto:info@unionpourfosses.fr)



Djamilia AMGOUD



David FELICIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwalid PARJOU

**État  
d'urgence  
sanitaire en  
Île-de-France**

**Couvre feu  
sanitaire  
de 21h à 6h**



**Port du masque  
obligatoire**



**Maximum  
6 personnes  
ensemble**

**Mesures gouvernementales  
à compter du 17 octobre 2020**